PLAN DE GESTION DES 2 RIVES :
ILES DU BEURRE, DE LA CHEVRE ET FORET ALLUVIALE DE GERBEY
2011 – 2015

FICHES ACTIONS :
ANIMATION – ENS Gerbey



Maître d'ouvrage :

CHONAS L'AMBALLAN

Financeur :

isère
Conseil général

Conception et réalisation :
Centre d'observation de la nature de l'Ile du Beurre
69420 Tupin-et-Semons
http://www.iledubeurre.org
04.74.56.62.62 - *accueil@iledubeurre.org*

l'Ile du Beurre

Faire découvrir et sensibiliser à l’environnement rhodanien

0 *FAIRE DECOUVRIR UN SITE NATUREL ET MAITRISER LA FREQUENTATION*

L’objectif du plan de gestion des 2 Rives est de faire découvrir ce site. La première des actions est d’en assurer l’accessibilité, la signalétique et la sécurité, pour profiter des installations mises à disposition du public. Les actions prévues devront assurer des aménagements des observatoires et des espaces d’animation, l’entretien des sentiers et de la ViaRhona, avec l’analyse des réductions des nuisances des projets d’infrastructures locaux. Des moyens dégagés dans le cadre des mesures compensatoires devront être mobilisés dans ce cadre.

SOMMAIRE

TE 01 4

ENTRETIEN ET SECURISATION DES ESPACES FREQUENTES 4

TE 01

OBJECTIF DU PLAN DE GESTION : FAIRE DECOUVRIR UN SITE NATUREL ET MAITRISER LA FREQUENTATION

ENTRETIEN ET SECURISATION DES ESPACES FREQUENTES



PROBLEMATIQUE

L'accueil du public (visiteurs autonomes et groupes d'animation) dans un site naturel nécessite une **maîtrise des sentiers** et des espaces d'animation qui, naturellement, ont tendance à se dégrader (préserver l'accessibilité en contrôlant la végétation envahissante, anticiper les chutes de branches, vérifier l'état des aménagements pour préserver la sécurité…). La fréquentation entraîne également des **nuisances** incompressibles (vandalisme, déchets…) qu'il convient de résorber régulièrement.

Ce suivi et cet entretien sont menés depuis de nombreuses années. Cependant, il faut remarquer que, depuis 2009 et en raison de l'aménagement de la **ViaRhôna,** l'entretien du site est de plus en plus lourd.

OBJECTIFS

- Assurer l'accessibilité et la qualité du site **et des espaces d'accueil extérieurs**,
- Garantir la **sécurité** des visiteurs / mettre en place des restrictions en cas d'insécurité temporaire.

DESCRIPTIF

Cette action se décompose en 2 sous-actions :

- **Entretien et sécurité du sentier d'observation et de ses équipements :** une convention d'entretien de la portion **ViaRhôna** sur le site de l'Ile du Beurre a été signée avec la CCRC pour une répartition de cette charge entre le Centre d'observation de la nature de l'Île du Beurre et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu. Ces modalités d'entretien concernent : passerelles, mobilier en bois, pièces métalliques des sas, piste ViaRhôna, état de la signalétique liée à la piste, végétation à proximité de la piste, déchets, surveillance. De manière générale, l'entretien courant est à la charge de l'Ile du Beurre, et les grosses réparations (liées à du vandalisme par exemple) sont à la charge de la CCRC,
- **Entretien et sécurité des espaces d'animation :** d'autres espaces d'accueil du public ne sont pas liés à ViaRhôna et ne sont pas concernés par cette convention, il s'agit notamment des observatoires et palissades d'observation, des mares pédagogiques, de la « parcelle d 'animation » située en rive droite du Bassenon et de la zone d'animation à Gerbey. Une rénovation de certains espaces d'animation est prévue dans l'action TU 01.

CAHIER DES CHARGES

SOUS-ACTION	Prestataires	Coût prestataire	Nb jours	Coût en €
Entretien et sécurité des espaces d'animation			11	4 020 €
	TOTAL 2011-2015		11	4 020 €
				4 020 €

PLAN DE FINANCEMENT

CG 38	Autofinancement	Total
3 392 €	**628 €**	4 020 €